



**FRAGILE SUISSE**

Pour les personnes avec une lésion cérébrale  
et leurs proches

## Conférence

# « Nouveau droit des successions, directives anticipées et mandat pour cause d'inaptitude »

Le nouveau droit des successions, qu'apporte-t-il et que faut-il savoir ? Les directives anticipées et le mandat d'inaptitude, de quoi s'agit-il et qui en a besoin ? Pourquoi et comment faire un testament ?

Présentation de Me Sabine Simkovitch-Dreyfus,  
avocate spécialisée dans le droit des successions

Programme :

14h00 Accueil

14h20 Introduction par Sophie Roulin-Correvon,  
directrice de l'antenne romande de FRAGILE Suisse

14h35 Nouveautés du droit des successions

14h55 Directives anticipées et mandat d'inaptitude

15h15 Pause

15h45 Pourquoi et comment faire un testament ?

16h05 Questions

16h45 Fin de la rencontre



**Me Sabine  
Simkovitch-Dreyfus**

Avocate spécialiste FSA  
droit des successions  
Budin Associés

**Mercredi  
13 septembre 2023  
14h00 à 16h45**

**Salle de la FARP  
Chemin de Mornex 3, 1003 Lausanne  
(et en visioconférence)**

Inscriptions et informations :  
Nicole Ruch, [ruch@fragile.ch](mailto:ruch@fragile.ch),  
021 329 02 73

[https://www.fragile.ch/fr/actualites/  
conference-droit-successions/](https://www.fragile.ch/fr/actualites/conference-droit-successions/)

